



HORAIRES DE TIR

Association : 0741150 S.M.T. VENDOME

Lieu: SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82524331	MESNIL Amaury	S1 4 60 balles -- Fin --	samedi 4 mai 2019 à 16:45	



LOIRET 60 balles

Du 4 mai 2019 au 5 mai 2019

Edité le 27 avr 2019 à 18:49 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745002 **LA MAGDUNOISE TIR**

Lieu: SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02653441	MANCEAU Franck	S2 2 60 balles -- Fin --	samedi 4 mai 2019 à 11:15	



HORAIRES DE TIR

Association : 0745020 **USMTIR ST-DENIS-VAL**

Lieu: SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82458200	LANDY Anaël	JG 2 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 11:15	
82525871	VOISE Léo	CG 1 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 09:15	
-- Fin --				



HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 C.J.F. TIR

Lieu: SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
82641624	AUTIXIER Nicolas	S1 5 60 balles	dimanche 5 mai 2019 à 10:15
00073726	HATTON Raoul	S3 3 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 14:45
82556740	JOUIN Clarisse	D1 4 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 16:45
82601102	LACOUR David	S2 3 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 14:45
02109408	MAUDUIT Arnold	S1 4 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 16:45
02620688	VERGNE Jean-Paul	S3 5 60 balles	dimanche 5 mai 2019 à 10:15

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745117 **MONTARGIS TIR**

Lieu: SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82602665	PRADAL Charles	S1 5 60 balles -- Fin --	dimanche 5 mai 2019 à 10:15	



HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 FRATERNELLE DE TIGY

Lieu: SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
00035593	BLAIN Gilles	S3 4 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 16:45
03434943	GRANDVILLAIN Marjorie	D1 1 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 09:15
82451748	GRANDVILLAIN Tessa	CF 2 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 11:15
02727916	LE GUEN Mickaël	S1 5 60 balles	dimanche 5 mai 2019 à 10:15
82586615	POUPA Clément	JG 3 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 14:45
-- Fin --			



HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

Lieu: SMOC

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste	Jour / Heure de tir
82427934	AUGER Marie	CF 2 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 11:15
00513361	AUGER Patrick	S2 5 60 balles		dimanche 5 mai 2019 à 10:15
00602561	AUGER Véronique	D2 2 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 11:15
82426628	BOUCHER-GUICHEN Gwendal	CG 1 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 09:15
82511282	BOUQUET Stéphane	S1 2 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 11:15
82544386	FERRIER Baptiste	CG 4 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 16:45
82487747	FEYDRI Amaury	CG 5 60 balles		dimanche 5 mai 2019 à 10:15
82548442	HOUDU Jérémy	MG 3 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 14:45
82715985	LANCHARD Léo	CG 3 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 14:45
03170115	LE GOUEFF Philippe	S2 5 60 balles		dimanche 5 mai 2019 à 10:15
82634727	MARTIN Patrick	S3 5 60 balles		dimanche 5 mai 2019 à 10:15
82715956	MESTRE Antoine	MG 3 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 14:45
03118778	MOULIN Denis	S2 1 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 09:15
82674991	SAMSON Pierre	MG 3 60 balles		samedi 4 mai 2019 à 14:45

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745275 J3 SPORTS AMILLY

Lieu: SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
03153151	BARNAULT Olivier	S1 1 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 09:15
03401615	SAUVEGRAIN Maxime	S1 4 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 16:45
03252999	VILLERMET Laurent	S1 3 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 14:45
-- Fin --			

LOIRET 60 balles



Du 4 mai 2019 au 5 mai 2019

Edité le 27 avr 2019 à 18:49 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745276 **U.S. ORLEANS TIR**

Lieu: SMOC

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
02362600	GALLIER Sandrine	D2 5 60 balles	dimanche 5 mai 2019 à 10:15
82629982	LEVEL Florian	CG 3 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 14:45
82676104	ROSEL Baptiste	CG 2 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 11:15
82546402	SORNIQUE Théophile	JG 2 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 11:15
-- Fin --			



HORAIRES DE TIR

Association : 0745287 LA BERRICHONNE

Lieu: SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82720116	MORIN Erwan	MG 3 60 balles	samedi 4 mai 2019 à 14:45	
82645091	PELLE Alix	CF 5 60 balles	dimanche 5 mai 2019 à 10:15	
-- Fin --				